

EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL DU LUNDI 15 octobre 2024

Le Conseil a décidé

de mandater les services techniques pour libérer toutes entraves le chemin communal (parcelle 34) menant à l'immeuble situé sur la parcelle 42, et qui empêchent une utilisation correcte des lieux. Communication en ce sens sera fait à la gérance immobilière de cet immeuble.

de proposer à la société Swisscom de poser l'antenne 5G prévue dans le quartier du Pré de Cure directement sur l'immeuble à l'arrière du terrain des frères afin d'atténuer l'impact visuel pour ses habitants.

de réitérer l'aide financière pour l'opération Snowbus 2025 à raison de Fr.0.40 par habitant, comme par le passé.

de confier à la Commission de sécurité de l'ACHL la mission de revoir les trois règlements intercommunaux de police, du feu et de l'organisation en cas de catastrophe, conformément aux décisions des autres communes du Haut-Lac.

de valider les listes à la Présidence communale 2024 du 10 novembre des candidats suivants : Liste PLR +, Damien Roch; liste Citoyenne, Gérald Derivaz. Pour les candidats à la Vice-Présidence : liste PLR + Loïc Bénet; liste l'Entente, Pierre Covac.

